

## STRUCTURE DES INFORMATIONS DE DURABILITE DU RAPPORT ANNUEL CONFORMEMENT AUX DISPOSITIONS PREVUES AU V DE L'ARTICLE D.533-16-1 DU CODE MONETAIRE ET FINANCIER POUR LES ORGANISMES AYANT MOINS DE 500 MILLIONS D'EUROS DE TOTAL DE BILAN OU D'ENCOURS

Selwood Asset Management est une société de gestion régulée AMF depuis 02.2021. Nous gérons 355.3M€ au 31.12.2022 et nous n'avons pas de fonds dont la SGP est gestionnaire en titre qui soit Article 8 (ou 9) en gestion à date (30.06.2023).

Nous avons un unique fonds en délégation par Auris Gestion qui est article 8 (AUM de 29.6M€ au 28.06.2023). L'information sur la démarche générale et la prise en compte des critères environnement, sociaux et de gouvernance est disponible auprès de Auris Gestion. <https://www.aurisgestion.com/>

### A. Démarche générale de l'entité sur la prise en compte des critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance

#### A.1. Résumé de la démarche

- Nous n'avons pas de fonds dont la SGP est gestionnaire en titre qui soit article 8 (ou 9). Cependant nous avons mis en place une politique ESG qui est disponible sur notre site Web dans le cadre du lancement prochain d'un fonds Article 8. Cette dernière est disponible sous : <https://selwoodam.fr/>.
- Sur un fonds en délégation, **Auris Investment Grade (SFDR Article 8 – Limité au prospectus)**, on s'impose un minimum de 20% de notre exposition (iTraxx) sur le nouvel indice iTraxx MSCI ESG Screened Index qui est soumis à un screening ESG de la part de MSCI (voir iTraxx MSCI ESG Screened Europe Index Rules sur le site de S&P Global) avec trois filtres (i) *Value based Screened*, i.e exclusion de certains secteurs (ii) ESG Rating de MSCI ≥ BBB and (iii) Controverse Screening. Le produit ne prend pas en compte les PAI. Toutes les informations sur le fonds sont disponibles auprès de Auris sur : <https://www.aurisgestion.com/fr-fr/auris-investment-grade-i-eur>

#### A.2. Contenu, fréquence et moyens utilisés pour informer les souscripteurs, affiliés, cotisants, allocataires ou clients sur les critères relatifs aux objectifs ESG pris en compte dans la politique et la stratégie d'investissement

- Non applicable. Nos fonds sont Articles 6.
- A noter cependant que nous travaillons pour intégrer une base de données ESG pour le lancement de nos futurs produits. Aussi, pour rappel, la SDG traite essentiellement des indices (iTraxx) et des Govies Européens. Nous envisageons de traiter des Green Gov Bonds dans un avenir proche et dans le cadre de l'intégration de critères ESG dans notre gestion mais ce n'est pas encore le cas.

#### A.3. Adhésion de l'entité, ou de certains produits financiers, à une charte, un code, une initiative ou obtention d'un label sur la prise en compte de critères ESG ainsi qu'une description sommaire de ceux-ci

Non applicable.

Les entités assujetties aux obligations de publication de l'article 29 de la loi 2019-1147 relative à l'énergie et au climat fournissent les informations prévues au a), b), d) et e) du 1° du III de l'article D. 533-16-1 du code monétaire et financier

Voir les informations sur le fonds Auris Investment Grade sur :

<https://www.aurisgestion.com/fr-fr/auris-investment-grade-i-eur>

[DIC, Rapport Annuel, Politique ESG, Prospectus, Rapport Semestriel]

**B. Liste des produits financiers mentionnés en vertu de l'article 8 et 9 du Règlement (UE) 2019/2088 du Parlement Européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR)**

1. Liste des produits financiers et part globale, en pourcentage, des encours sous gestion prenant en compte des critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance dans le montant total des encours gérés par l'entité.

Nous avons un seul fonds Article 8 (limité au prospectus) **en délégation** (29M€ sur un total de 355M€ ; i.e. **~8% de nos actifs**). Les informations sur ce fonds sont disponibles auprès de Auris Gestion (Management Compagny) et le nom du fonds est Auris Investment Grade. (<https://www.aurisgestion.com/>)

2. Les entités assujetties aux obligations de publication de l'article 29 de la loi relative à l'énergie et au climat fournissent les informations prévues au c) du 1° du III de l'article D. 533-16-1 du code monétaire et financier

Voir les informations sur le fonds Auris Investment Grade sur :

<https://www.aurisgestion.com/fr-fr/auris-investment-grade-i-eur>

[DIC, Rapport Annuel, Politique ESG, Prospectus, Rapport Semestriel]

Pour toute information complémentaire ; merci de contacter la Société de Gestion Selwood AM France dont le contact est le suivant :

Selwood Asset Management (France) SAS  
**106 Boulevard Haussmann – 75008 – Paris**  
FR Desk : +33 1 86 47 60 07  
<https://www.selwoodam.fr/>